

OÏKOS

La Maison des Centres Socioculturels de Belfort

10 Rue de Londres

90 000 BELFORT

SIREN 823 307 954

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « OÏKOS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC N°2022-06 exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les conventions de financement : Validation du respect des objectifs demandés dans le cadre de ces conventions et contrôle de la période de rattachement des produits et charges associés ;
- Le suivi des créances : valider le traitement des créances des usagers ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 5 juin 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

W/

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Belfort, le 31 juillet 2026,



Le Commissaire aux Comptes

NAXIS Audit, Expertise-comptable, Conseil

Madame Lauriane STROCK

BILAN

Consolidation avec établissement BARRES ET MONT,BELFORT NORD, GLACIS, JACQUES
BREL, MARIN-MOSKOVITZ, PEPINIERE, RESIDENCES
Edition détaillée

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024 Total
	Brut	Amort	Net	
FRAIS D'ETABLISSEMENT (1)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69 365.81	37 455.41	31 910.40	6 252.08
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	69 365.81	37 455.41	31 910.40	6 252.08
205300 Logiciels	69 365.81		69 365.81	34 112.81
280530 Amortissements des logiciels		37 455.41	-37 455.41	-27 860.73
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	350 010.76	297 202.75	52 808.01	66 508.09
TERRAINS		1 465.99	-1 465.99	-814.24
281200 Agencement, aménagement terrain		1 465.99	-1 465.99	-814.24
CONSTRUCTIONS		626.00	-626.00	
281300 Amort. des construct. appart. Ass		626.00	-626.00	
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	350 010.76	295 110.76	54 900.00	67 322.33
215000 Matériel d'activités	143 811.61		143 811.61	133 735.21
215410 Matériel de cuisine	30 113.98		30 113.98	30 113.98
218100 Inst. générale et amgts divers	33 580.23		33 580.23	33 580.23
218200 Matériel de transport	17 018.76		17 018.76	
218300 Mat. de bureau et informatique	78 525.72		78 525.72	78 525.72
218400 Mobilier de bureau	37 113.04		37 113.04	37 113.04
218500 Electroménager	9 847.42		9 847.42	9 847.42
281500 Amort. du matériel d'activités		103 732.78	-103 732.78	-93 980.78
281541 Amort du matériel de cuisine		30 946.67	-30 946.67	-28 393.50
281810 Amort. inst. générale et amgts divers		20 526.15	-20 526.15	-13 961.29
281820 Amort. matériel de transport		2 014.28	-2 014.28	
281830 Amort. mat. de bureau & informat		93 826.67	-93 826.67	-76 779.66
281840 Amort. mobilier de bureau		35 793.65	-35 793.65	-35 277.28
281850 Amort. sur électroménager		8 270.56	-8 270.56	-7 200.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (2)	419 376.57	334 658.16	84 718.41	72 760.17
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES D'EXPLOITATION	403 798.33		403 798.33	348 503.39
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	12 367.99		12 367.99	17 592.56
411000 Usagers - Collectif Clients	12 367.99		12 367.99	17 592.56
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	388 837.15		388 837.15	330 910.83
409100 Avance et acpte versé	1 536.00		1 536.00	
421002 Salaires à régulariser	800.35		800.35	800.35
438700 Produits à recevoir	30.00		30.00	2 040.00
441000 État - Subventions et aides à recevoir	416.66		416.66	2 000.00
441100 ETAT	4 437.00		4 437.00	25 490.00
441300 CAF	344 012.12		344 012.12	289 566.94
441400 REGION	3 000.00		3 000.00	3 000.00
467100 Aide CAF ATL	7 498.25		7 498.25	739.00

BILAN

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024
	Brut	Amort	Net	Total
467112 Régie d'avance CCSBM	67.07		67.07	
467113 Régie d'avance CCSBN	352.30		352.30	
467116 Régie d'avance MQGC	11.05		11.05	
467117 Régie d'avance MQJB	20.00		20.00	
467118 Régie d'avance MQGMM	565.50		565.50	
467900 Produits divers à recevoir	26 090.85		26 090.85	
468700 Produits divers à recevoir				7 274.54
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 593.19		2 593.19	
486000 Charges constatées d'avance	2 593.19		2 593.19	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS				
DISPONIBILITES	337 149.03		337 149.03	671 540.29
511000 Encaissement chèque	955.32		955.32	1 419.66
511100 Encaissement ancv	50.00		50.00	
512100 CAISSE D'EPARGNE SIEGE	28 501.71		28 501.71	116 140.13
512103 CAISSE D'EPARGNE CSL ASSOCIATION	5 921.63		5 921.63	289 268.63
512104 CAISSE D'EPARGNE LIVRET A	83 951.33		83 951.33	82 177.66
512106 COMPTE A TERME	100 000.00		100 000.00	100 000.00
512200 CAISSE D'EPARGNE BARRES ET MONT	15 583.42		15 583.42	11 578.59
512300 CAISSE D'EPARGNE BELFORT NORD	15 138.62		15 138.62	9 300.40
512400 CAISSE D'EPARGNE PEPINIERE	15 962.02		15 962.02	18 542.90
512500 CAISSE D'EPARGNE RESIDENCES	24 697.69		24 697.69	9 119.30
512600 CAISSE D'EPARGNE GLACIS	18 453.79		18 453.79	9 227.92
512700 CAISSE EPARGNE JACQUES BREL	6 339.41		6 339.41	6 617.64
512800 CAISSE D'EPARGNE JEAN JAURES	16 640.58		16 640.58	18 788.76
530100 CAISSE SIEGE	21.37		21.37	21.37
530200 CAISSE BARRES ET MONT	179.98		179.98	1 195.84
530300 CAISSE BELFORT NORD	670.27		670.27	522.34
530301 CAISSE CCSBN JEUNES	50.00		50.00	50.00
530400 CAISSE PEPINIERE	147.90		147.90	282.98
530500 CAISSE RESIDENCES	1 124.15		1 124.15	463.17
530501 CAISSE ESPACE CAFE RESIDENCES	120.00		120.00	120.00
530600 CAISSE GLACIS	328.54		328.54	382.01
530601 CAISSE GLACIS RELAIS POSTE	85.35		85.35	85.25
530700 CAISSE JACQUES BREL	48.79		48.79	232.73
530800 CAISSE JEAN JAURES	465.16		465.16	411.41
540000 Régies d'avance et accreditifs				100.00
540200 Régie d'avance BARRES ET MONT				-218.59
540300 Régie d'avance BELFORT NORD				-2 091.89
540400 Régie d'avance PEPINIERE				-53.00
540500 Régie d'avance RESIDENCES				26.24
540600 Régie d'avance GLACIS				-443.40
540700 Régie d'avance JACQUES BREL				-360.07
540800 Régie d'avance JEAN JAURES				-2 362.69
580000 Virements internes	1 712.00		1 712.00	995.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (3)	740 947.36		740 947.36	1 020 043.68
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (4)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (5)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (6)				
TOTAL GENERAL	1 160 323.93	334 658.16	825 665.77	1 092 803.85

BILAN

Passif	31/12/2025 Montant	31.12.2024 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	813 991.40	973 339.23
106800 Autres réserves	813 991.40	973 339.23
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-259 123.05	-159 347.83
129000 Résultat déficitaire	-259 123.05	-159 347.83
SITUATION NETTE (1)	554 868.35	813 991.40
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	26 357.01	32 684.14
131100 Etat	3 500.00	3 500.00
131400 Ville de Belfort	39 639.42	29 639.42
131500 CAF	51 690.72	68 905.84
131800 Autres Subv. Investis. reçues	13 403.88	37 403.88
139100 Subventions d'équipement	-81 877.01	-106 765.00
PROVISIONS REGLEMENTEES	-1 934.72	
145000 Amortissements dérogatoires	-1 934.72	
TOTAL AUTRES FONDS (2)	24 422.29	32 684.14
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	579 290.64	846 675.54
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)		
PROVISIONS POUR RISQUES	22 524.00	
151100 Provisions pour litiges	22 524.00	
PROVISIONS POUR CHARGES	50 753.00	53 889.38
152100 Provision pension de retraites	50 753.00	
153000 Provisions pour pensions		53 889.38
TOTAL PROVISIONS (4)	73 277.00	53 889.38
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	306.00	2 206.00
165000 Dépôts et cautionnements reçus	306.00	306.00
168000 Autres emprunts & dettes assim		1 900.00
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 704.10	41 884.48
401000 Collectif Fournisseurs	20 252.74	24 659.44
408000 Frs factures non parvenues		17 225.04
408100 Fournisseurs - Factures non parvenues	13 451.36	
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	119 523.12	136 536.22
421200 Rémunération BARRES ET MONTS	578.64	335.54
421300 Rémunération BELFORT NORD	294.45	1 427.68
421400 Rémunération PEPINIERE		126.23
421700 Rémunération JACQUES BREL	1 438.87	

BILAN

Passif	31/12/2025 Montant	31.12.2024 Total
421800 Rémunération JEAN JAURES	355.24	1 301.60
425200 Acomptes au Personnel		296.52
428200 Provisions congés payés	20 100.94	23 039.28
428600 Personnel Charges à Payer	7 323.20	3 566.45
431000 URSSAF	42 587.68	52 805.00
437100 TAXE SUR SALAIRE	5 971.96	8 258.83
437200 PREVOYANCE CHORUM	4 988.22	5 300.65
437300 RETRAITES AG2R	9 938.99	12 458.72
437400 MUTUELLE ADREA	3 546.49	3 014.21
438200 Charges/congés à payer	6 487.03	7 400.52
438600 UNIFORMATION	13 891.00	14 893.00
442100 Prélèvement à la source	2 020.41	2 311.99
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		-3 684.00
404000 Fournisseurs d'immobilisations		-3 684.00
AUTRES DETTES	19 564.91	15 296.23
419000 Usagers créditeurs	6 762.52	6 762.52
467002 Poste Glacis	501.46	445.61
467200 Indemnités journalières Salariés	270.76	813.56
468000 Charges diverses à payer	12 030.17	
468600 Charges diverses à payer		7 274.54
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DETTES (5)	173 098.13	192 238.93
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	825 665.77	1 092 803.85

BILAN

Récapitulatif

Compte de résultat à Décembre 2025

	Charges	Produits
Total	2 912 549.08	2 653 426.03
Perte		259 123.05
Totaux Gestion	2 912 549.08	2 912 549.08

Bilan à Décembre 2025

Actif	Passif
825 665.77	825 665.77

COMPTE DE RESULTAT

Consolidation avec établissement BARRES ET MONT,BELFORT NORD,GLACIS,JACQUES
BREL,MARIN-MOSKOVITZ,PEPINIERE,RESIDENCES
Sélection période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Toutes les écritures

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	18 736.00		16 235.00
756000 Cotisations des Adhérents	18 736.00		16 235.00
VENTES DE BIENS	6 181.05		3 038.41
707000 Consommation espace café	6 181.05		3 038.41
707100 Consommation Espace Café			3 038.41
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	191 620.89		207 368.14
706100 Participation ACM	77 678.82		98 934.69
706120 CAF ATL	33 086.00		26 297.00
706200 Photocopies	2 934.75		2 716.56
706400 Chèque ANCV	1 800.00		3 430.00
706500 VACAF			4 172.83
DONT PARRAINAGES	76 121.32		71 817.06
706300 Autres participations	76 121.32		71 817.06
VENTES DE BIENS ET SERVICES		197 801.94	210 406.55
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 278 096.97		2 191 729.28
SOUS-TOTAL 74	2 278 096.97		2 191 729.28
741000 ETAT- Appel à projet	95 592.00		109 496.00
741100 ETAT - ASP	88 472.03		147 012.32
741300 ETAT - FONJEP	49 156.50		52 074.50
741400 CD90 Fonctionnement	120 000.00		
741410 CD90 Appel à projet	5 500.00		
741500 VILLE Fonctionnement	762 021.00		
741510 VILLE Appel à projet	70 365.00		
741600 CAF Appel à projet	33 396.00		
741610 CAF PS AGC	571 280.84		
741620 CAF PS ACF	200 886.71		
741630 CAF PS CLAS	62 811.85		
741640 CAF PS JEUNES	59 437.80		
741650 CAF PS ALSH	72 420.29		
741660 CAF PS ALSH BONUS CTG	63 397.08		
741800 REGION	7 032.74		
742000 REGION - Appel à projet			20 300.00
743000 CONSEIL DEPARTEMENTAL Fonctionnement			120 000.00
743100 CONSEIL DEPARTEMENTAL Appel à projets			5 000.00
744000 VILLE Fonctionnement			762 021.00
744100 VILLE Appel à projet			57 675.00
745000 CAF - Appel à projet			39 090.00
746100 CAF PS AGC			504 210.52
746200 CAF PS ACF			146 338.45
746300 CAF PS CLAS			24 343.90
746400 CAF PS JEUNES			61 517.96
746500 CAF PS ALSH			81 064.42
746600 CAF PS BONUS CTG ALSH			58 969.83
747000 Quote-part des subventions d'invest.	16 327.13		2 615.44
748100 Autres subventions			
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	277.50		1 818.65
DONS MANUELS	277.50		1 818.65
754000 Collectes et Dons	277.50		1 818.65

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		2 278 374.47	2 193 547.93
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV.	11 712.27		114 148.31
781500 Repr.s/prov.risques&ch.exploit			25 000.00
781510 Reprise provision départ en retraite	11 712.27		14 890.76
791000 Transferts de charges			74 257.55
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES			
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	126 665.95		8 097.85
708000 Produits des activités annexes	910.00		
708200 Commissions sur relais poste	6 134.38		6 638.11
708800 Aut.produits activités annexes	348.84		
758000 Produits divers de gestion courante	406.77		1 459.74
758800 Autres produits	118 865.96		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 633 290.63	2 542 435.64
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES	2 154.63		1 995.20
607000 Achat marchandises Espace Café	2 154.63		1 995.20
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	521 223.55		516 294.82
SOUS-TOTAL 60	97 339.31		99 468.79
606110 Eau	164.20		
606120 Electricité et Gaz	1 056.71		1 381.73
606130 Carburant	1 872.88		1 107.11
606300 Fourn.entret./Pt équipement			26.37
606310 Matériels ateliers et activités	31 782.48		24 795.58
606320 Petits équipements	4 127.05		17 971.77
606330 Produits entretien	2 520.36		2 190.71
606400 Fournitures administratives	4 570.32		7 769.30
606800 Autres fournit.non stockables	1 227.39		217.85
606810 Produits pharmacie	229.47		121.44
606830 Alimentations, boissons	49 788.45		43 886.93
SOUS-TOTAL 61	85 738.49		79 794.84
612000 Redevance de crédit-bail			288.72
613500 Locations mobilières	7 660.24		7 397.98
614000 Ch.localives et de copropriété	1 347.03		1 635.23
615000 Entretien et réparation	293.80		24.61
615200 Entretien. & réparation	829.44		4 019.32
615600 Maintenance	37 780.50		31 862.95
616100 Primes assurances-multirisques	36 296.86		32 286.43
618100 Documentation générale	1 530.62		2 279.60
SOUS-TOTAL 62	338 145.75		337 031.19
621400 Personnel prêté ou détaché	4 496.75		3 029.00
622100 Commissions ANCV	8.75		97.25
622600 Honoraires	14 149.04		12 656.40
623400 Cadeaux salariés et autres	2 230.26		31.97
623600 Catalogues et imprimés	10 822.07		8 981.70
624800 Déplacements activités et animations	38 009.90		53 746.11
625100 Voyages et déplacement	4 922.05		4 795.49
625300 Frais de formation	1 425.08		1 248.76
625600 Missions	4 394.90		4 388.80
625800 Frais fonct.instances associat	3 885.36		3 517.93
626000 Frais postaux et de télécommunications	150.18		
626100 Affranchissements	1 118.79		1 173.54

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
626200 Lignes spécifiques	6 169.91		5 189.49
626300 Téléphone	25 563.99		26 655.20
627000 Services bancaires & assimilés	2 000.07		1 826.46
628100 Cotisations à des org ext	3 481.00		4 456.36
628200 Trav. & façons exécut. à l'extér	21 947.94		28 804.14
628210 Autres serv. (sorties, visites, entrées)	193 389.71		176 432.59
628400 Frais de recrutement	-320.00		
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	114 598.44		109 528.94
631100 TAXE SUR SALAIRE	89 745.49		85 290.16
633300 UNIFORMATION	21 081.00		20 255.13
635800 Droits d'auteurs	3 771.95		3 983.65
SALAIRES	1 619 639.38		1 514 906.54
641110 Salaires SIEGE	175 173.84		139 520.00
641120 Salaires BARRES ET MONT	188 482.27		208 182.85
641130 Salaires BELFORT NORD	239 709.96		237 222.01
641140 Salaires PEPINIERE	219 167.76		212 898.83
641150 Salaires RESIDENCES	177 255.12		168 971.72
641160 Salaires GLACIS	165 718.04		157 140.48
641170 Salaires JACQUES BREL	191 358.94		195 290.07
641180 Salaires JEAN JAURES	170 202.25		175 506.12
641200 Congés Payés	-2 938.34		-8 220.24
641400 Indemnités diverses salariés	95 509.54		28 394.70
COTISATIONS SOCIALES	508 658.27		468 801.18
645100 URSSAF	332 033.11		322 279.53
645200 PREVOYANCE CHORUM	16 411.15		15 670.77
645300 RETRAITE AG2R	73 637.23		71 289.89
645400 MUTUELLE ADREA	18 851.98		16 713.80
647200 Charges / congés payés	-913.49		-569.77
647300 Subvention ASC du CSE	15 276.65		14 978.37
647500 Médecine du Travail	8 557.20		9 090.00
648000 Formation du personnel	44 007.90		17 139.10
648100 Stagiaires et service civique	796.54		2 209.49
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	50 389.92		40 510.17
681120 Dotations aux amorts des immo.incorpo	9 594.68		257.92
681200 Dotations aux amorts des immo. corpo	40 795.24		40 252.25
DOTATIONS AUX PROVISIONS	8 575.89		15 553.20
681500 Dot.aux prov.retraites	8 575.89		15 553.20
VALEURS COMPTABLES DES IMMO. INCORP. ET CORPORELLES CEDEES			
REPORTS EN FONDS DEEDIES			
AUTRES CHARGES	84 758.80		67 920.03
653000 Refacturation salariés OIKOS	71 773.10		62 655.41
654000 Pertes sur créances irrécouvr.	11 513.48		1 311.91
658000 Charges diverses de gestion courante	1 472.22		3 952.71
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		2 909 998.88	2 735 510.08
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-276 708.25	-193 074.44

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
761000 Produits de participations	3 933.75		
	3 933.75		
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11 329.18		9 676.23
768100 Intérêts des cptes financiers	11 329.18		9 676.23
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			5 465.16
786500 Reprises sur provisions financières			5 465.16
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		15 262.93	15 141.39
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 322.00		2 378.00
661600 Intérêts bancaires	2 322.00		2 378.00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		2 322.00	2 378.00
RESULTAT FINANCIER (3-4)		12 940.93	12 763.39
RESULTAT COURANT avant impôts (1-2+3-4)		-263 767.32	-180 311.05
PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		4 872.47	22 903.85
772000 Produits sur exerc. antérieurs	2 937.75		4 383.91
777000 QP subv.invest. aff.cpte résult			18 519.94
787250 Reprises aux amorts dérogatoires	1 934.72		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		228.20	1 940.63
671800 Autres charges exceptionnelles			20.00
672000 Charges sur exerc. antérieurs			1 920.63
678800 Autres charges exceptionnelles	228.20		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		4 644.27	20 963.22

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		2 653 426.03	2 580 480.88
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		2 912 549.08	2 739 828.71
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
SOLDE DEBITEUR = PERTE		259 123.05	159 347.83
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	1 068 732.70		1 245 381.45
870000 Contributions volontaires	1 068 732.70		1 245 381.45
PRESTATION EN NATURE			
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		1 068 732.70	1 245 381.45
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE	1 068 732.70		1 245 381.45
860000 Emplois des contrib. volontaires	1 068 732.70		1 245 381.45
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		1 068 732.70	1 245 381.45

ASSOCIATION OIKOS - SIEGE
BELFORT

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

TOTAL (870)		870 Dons en nature	
860	Secours en nature	870000	Contributions volontaires
860000	Emplois des contrib.volontaires		1 068 732.70
		TOTAL (860)	1 068 732.70
Total charges contributions volontaires		Total produits contributions volontaires	1 068 732.70

ANNEXE

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31 décembre 2025 par l'association.

Objet social

L'association OÏKOS a pour but le soutien, l'accompagnement et le développement des missions et des projets des Centres culturels et sociaux et Maisons de quartier de Belfort. Pour ce faire, l'association a pour objet de mutualiser l'ensemble des moyens, tant budgétaires que les contributions en nature, à disposition des Centres culturels et sociaux et Maisons de quartier de Belfort agréés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Territoire de Belfort pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets sociaux et actions.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association OÏKOS porte sept centres culturels et sociaux et maisons de quartier de Belfort (Centre Culturel et Social Belfort Nord, Centre Culturel et Social des Résidences Bellevue, Centre Culturel et Social de La Pépinière, Centre Culturel et Social des Barres et du Mont, Maison de Quartier Gilberte Marin-Moskovitz, Maison de Quartier Jacques Brel et Maison de Quartier des Glacis du Château). Ces structures d'éducation populaire visent à développer le pouvoir d'agir de leurs usagers et le lien social dans le quartier où elles sont implantées.

Moyens mis en œuvre

L'association OÏKOS dispose de 8 sites : 7 bâtiments accueillant un centre culturel et social ou une maison de quartier, plus le siège de l'association. La plupart de ces locaux est mise à notre disposition à titre gracieux par la Ville de Belfort. En outre, l'équipe salariée de l'association OÏKOS compte actuellement 42 personnes.

Faits majeurs de l'exercice

- 3 Licenciements économiques
- 2 Licenciements pour inaptitude

Evénements postérieurs à la clôture

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le règlement ANC n°2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n°2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26 juin 2026 par le Conseil d'Administration d'OÏKOS.

Le bilan de l'exercice présente un total de **825 665,77 €**

Le compte de résultat affiche un total « produits » de **2 653 426.03 €** et un total « charges » de **2 912 549.08 €**, dégageant ainsi un résultat de **- 259 123.05 €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique les dispositions issues du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le Plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modification de présentation opérées sur la colonne N-1 :

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Changement d'estimation :

Aucun changement d'estimation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles :



Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée depuis l'exercice 2017, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le principe de dépréciation est le suivant :

- Dettes supérieures à 4 ans : Clients devenus irrécouvrables
- Dettes de 4 ans : Provision pour risques de 60 %
- Dettes de 3 ans : Provision pour risques de 40 %
- Dettes de 2 ans : Provision pour risques de 20 %



Provisions

Toute obligation actuelle de l'association à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Ainsi, concernant l'indemnité de fin de carrière, le siège de l'association a décidé de porter, sur le plan financier, la première dotation pour l'exercice 2017. A partir de l'exercice 2018, les variations des provisions sont supportées par chaque centre.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Charges et produits exceptionnels > 2 000 € :

- Produits exceptionnels concernant les avoirs non récupérés de plus de 4 ans pour 2 937.75 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et des avantages en nature bruts des trois plus hauts cadres dirigeants salariés est de 159 663.56 €



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

CHARGES SUPPLÉMENTAIRES 2025

Total des charges supplémentaires supportées par la Ville de Belfort au bénéfice des Centres Culturels et des Maisons des Quartiers OIKOS

	DRH	Bâtiment (entrep/ises)	CTM	Fluides	Espaces verts	Logistique Matériel	Sports	DSI	Equivalent loyer	Assurance locaux	DPVH Equipement	Repro	Restauration	TOTAL
OIKOS	- €	1 068,00 €	398,00 €	- €	- €	- €	- €	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 466,00 €
CCS Résidences Bellevue	26 871,77 €	823,20 €	4 030,85 €	54 847,32 €	- €	1 401,00 €	- €	501,33 €	162 943,20 €	2 287,77 €	- €	- €	- €	253 706,44 €
MQ Jacques Brel	9 736,40 €	276,68 €	1 955,21 €	18 871,01 €	236,50 €	- €	6 332 €	490,96 €	59 994,52 €	938,87 €	- €	- €	- €	98 831,90 €
CCS Pépinière	13 612,73 €	1 864,53 €	8 386,52 €	35 276,05 €	1 020,00 €	- €	2 075 €	449,48 €	96 051,90 €	1 420,39 €	- €	- €	4 161,25 €	164 317,60 €
CCS Barres et Mont	10 595,35 €	276,68 €	2 728,45 €	27 714,62 €	5 376,35 €	1 160,18 €	- €	459,85 €	59 803,08 €	844,78 €	- €	- €	0,00 €	108 959,34 €
MQ Glacis du Château	8 040,45 €	651,63 €	7 290,98 €	19 240,72 €	- €	102,00 €	- €	490,96 €	50 285,98 €	707,70 €	1 941,60 €	- €	- €	88 752,01 €
CCS Belfort Nord	5 639,77 €	13 689,91 €	8 724,22 €	25 693,65 €	- €	- €	- €	449,48 €	68 489,35 €	1 900,51 €	2 673,98 €	- €	16 096,17 €	143 367,04 €
MQ Mar'n Moskovitz	42 143,60 €	803,90 €	4 938,75 €	39 447,71 €	2 083,00 €	1 759,00 €	- €	470,22 €	107 913,30 €	1 535,19 €	- €	- €	8 237,69 €	209 332,36 €
TOTAL	116 640,07 €	19 454,53 €	38 462,98 €	221 091,08 €	8 715,85 €	4 422,18 €	8 406,50 €	3 312,28 €	605 481,33 €	9 635,21 €	4 615,58 €	0,00 €	28 495,12 €	1 068 732,71 €

Produits à recevoir

Organismes charges à recevoir : 30,00 €
Etat – Subventions et aides à recevoir : 416,66 €
Produits divers : 26 090,85 €

Charges constatées d'avance

2 593.19 €

Produits constatés d'avance

0.00 €

Provisions

	Début exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	0.00 €	22 524.00€	€	22 524.00 €
Provision pour pensions	53 889.38 €	/	3 136.38 €	50 753.00 €
Provisions pour dépréciation				
TOTAL GENERAL	53 889.38 €	22 524.00 €	3 136.38 €	73 277.00 €

Tableau de suivi des fonds propres

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				



Fonds propres avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	973 339.23 €		159 347.83 €	813 991.40 €
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-159 347.83 €	99 775.22 €		-259 123.05 €
Subventions d'investissement	32 684.14 €		6 327.13 €	26 357.01 €
TOTAL	846 675.54 €	99 775.22 €	165 674.96 €	581 225.36 €

Créances et dettes

	Montant brut au 31/12/2025	1 an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Collectifs Clients	12 367.99 €	12 367.99 €	0.00 €
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Fournisseurs acomptes versés	1 536.00 €	1 536.00 €	0.00 €
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800.35 €	800.35 €	0.00 €
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	30.00 €	30.00 €	0.00 €
Impôt sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Subventions à recevoir	351 865.78 €	351 865.78 €	0.00 €
Autres impôts, taxes, versements assimilés			

Débiteurs divers	34 605.02	34 605.02	0.00 €
Charges constatées d'avance	2 593.19	2 593.19	0.00 €
TOTAL DES CREANCES	403 798.33 €	403 798.33 €	0.00 €

	Montant brut au 31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	306.00 €	306.00 €	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs et comptes rattachés	33 704.10 €	33 704.10 €	0.00 €	0.00 €
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	119 523.12 €	119 523.12 €	0.00 €	0.00 €
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes, versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Avances et acomptes reçus	6 762.52 €	6 762.52 €	0.00 €	0.00 €
Autres dettes	12 802.39 €	12 802.39 €	0.00€	0.00 €
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	173 098.13 €	173 098.13 €	0.00 €	0.00 €

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 112.81 €	35 253.00 €		69 365.81 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	322 915.60 €	27 095.16 €	0.00 €	350 010.76 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

AMORTISSEMENTS

	Am. début d'exercice	Dotation	Diminution	Am. au 31/12/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 112.81 €	35 253.00 €	0.00 €	69 365.81 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	322 915.60 €	27 095.16 €	0.00 €	350 010.76 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	Montant initial	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à la fin de l'exercice
Subvention ETAT	233 220.53 €	225 220.53 €	8 000.00 €
Subvention REGION BFC	7 032.74 €	7 032.74 €	0.00 €
Subvention CD 90	125 500.00 €	125 500.00 €	0.00 €
Subvention VILLE BELFORT	832 386.00 €	832 386.00 €	0.00 €
Subvention CAF 90	1 063 630.57 €	1 063 630.57 €	0.00 €
Autres subventions	0.00 €	0.00 €	0.00 €

